

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (sans alternance) (Art. 17 LTr)

- 04-5334 / 101267
Werthanor SA, 2400 Le Locle
Usinage boîtes et bracelets, tournage, fraisage, décolletage et soudage TIG
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
15 H
20.05.2002–31.12.2005 (Modification)
- 04-5342 / 102090
Bonfrais Bongel SA, 1030 Bussigny-près-Lausanne
Préparation et chargement des expéditions de produits frais
besoins spéciaux de consommation
3 H
09.12.2004–08.12.2007 (Renouvellement)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (Art. 17, 19 et 20a LTr)

- 04-5329 / 110062
Citco Technology Management Inc., Fort Lauderdale succursale de Meyrin,
1217 Meyrin
Support informatique, gestion des données
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.12.2004–30.11.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 04-5338 / 100795
La Plâtrière SA, 3977 Granges
Fabrication du plâtre et surveillance des fours de séchage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H
06.11.2004–05.11.2007 (Renouvellement/modification)

**Permis de travail de nuit et du dimanche (Service de piquet)
(Art. 14 et 15 OLT1)**

- 04-5330 / 110062
Citco Technology Management Inc., Fort Lauderdale succursale de Meyrin,
1217 Meyrin
Support informatique, gestion des données
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.12.2004–30.11.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (Art. 19 et 20a LTr)

- 04-5326 / 110025
X-press Meal Sàrl, 1227 Les Acacias
Livraison à domicile
besoins spéciaux de consommation
4 H
01.12.2004–30.11.2005 (Nouveau permis)
- 04-5331 / 109974
IHA-GfK AG, 1000 Lausanne 9
Laboratoire téléphonique
besoins spéciaux de consommation
10 H, 25 F
01.01.2005–31.01.2006 (Nouveau permis)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

Permis concernant la durée du travail octroyés

Refus d'octroi de permis de travail du dimanche (art. 19 LTr)

- Vis-à-Vis, 1892 Lavey
Magasin d'alimentation
Pas de besoins particuliers de consommation
Travailleurs occupés à la vente
Interdiction d'occuper du personnel le dimanche dès le 1^{er} janvier 2005

(A = adultes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

23 novembre 2004

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail